



RÈGLEMENT DES SPORTS

COURSE A PIED

INFORMATIONS PRATIQUES

Merci de vous présenter au niveau de la tente accueil muni de votre dossard, obligatoire pour participer à l'épreuve. Un second dossard propre à la course vous sera remis au niveau du départ. **Pas de dossard, pas de course.**

Le coureur doit avoir pris connaissance de la carte en fin du règlement ci-après en amont de l'épreuve.

ADRESSE

Parc des sports de Morges
1110 Morges
Suisse

HORAIRES

Remise des dossards de course à partir de 9h au départ (merci de vous présenter 15 minutes avant le départ).

Départ de la course à 9h30. Barrière de fin à 11h.

Remise des médailles à 11h45.

ÉQUIPES

Épreuve individuelle homme.

Épreuve individuelle femme.

Classement par équipes mixtes au-delà de 4 coéquipiers d'une même société.

ÉPREUVE

Course de 9,6 km environ.

Un ravitaillement sur le parcours et à l'arrivée sur le village.

Chaque participant doit s'assurer de porter son dossard visible, à l'endroit sur le ventre.

ÉQUIPEMENT

Chaussures adaptées aux sentiers de forêt. Réserve d'un demi-litre d'eau.

RÈGLES PARTICULIÈRES

Les animaux ne seront pas admis.

Des pénalités pouvant aller jusqu'à la disqualification du participant seront appliquées en cas de non-respect du parcours ou de comportement jugé dangereux.



SPORTS CUMULABLES

Cette épreuve fait partie des sports combinables et peut être cumulée au choix avec :

- Samedi après-midi : Course d'orientation OU Dragonboat Ou Stand-Up Paddle

INTEMPÉRIES

En cas d'intempéries, les organisateurs se réservent le droit de suspendre momentanément ou d'annuler les compétitions sportives et d'orienter les participants vers des points de repli.

[Se protéger en cas d'orage](#)

PARCOURS

